



CANDIDATURE REPRÉSENTANTS DES CLUBS NATIONAUX DE LA LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des CLUBS NATIONAUX
DU 22 SEPTEMBRE 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la LIGUE
DU 25 OCTOBRE 2025

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par mail avant **le 15 septembre 2025 à minuit**, dernier délai, à l'adresse postale indiquée dans l'appel à candidature.

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection des représentants des clubs nationaux Seniors Libres lors de l'Assemblée Générale des clubs nationaux de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football qui se tiendra lundi 22 septembre 2025.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à le

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.



L'ASTRAGALE
15 rue Ernest Champeaux
21000 Dijon
Téléphone :
09.70.80.93.27

